

Où suis-je : [Page d'accueil](#) > [Bulletin Électronique](#)

VOS DROITS

[Embauche](#)
[Grossesse & Allaitement naturel](#)
[La Commission](#)
[Harcèlement Racial](#)
[Harcèlement Sexuel](#)
[Orientation Sexuelle](#)
[Droits Religieux](#)
[Autres sujets](#)

notre TRAVAIL

[Code des droits](#)
[Au sujet de la Commission](#)
[Décisions judiciaires](#)
[Procédure relative aux plaintes](#)
[Politiques et Consultations](#)
[Bulletin Électronique](#)
[Communiqués de Presse](#)
[Publications](#)
[Éducation publique](#)

Questions

Comment modifier la dimension
du texte sur ce site?

[Suivez ce lien à découvrent
comment vous pouvez modifier la
dimension du texte sur ce site Web.](#)

Certaines parties de la page Web
ne s'impriment pas. Comment
peut-on imprimer la page au
complet?

[Suivez ce lien à découvrent
comment ajuster des marges dans
votre browser.](#)

Droits en ligne

Articles de fond

février 2001
vol. 2, no. 1

- [La CODP accueille trois nouveaux partenaires](#)
- [La ville d'Ottawa tient compte des besoins des personnes atteintes de troubles visuels](#)
- [Politiques actualisées](#)
- [Le YMCA de Barrie doit offrir des services égaux aux femmes](#)
- [Venez voir notre kiosque à la HRPAAO](#)

La CODP accueille trois nouveaux partenaires

En janvier, le commissaire en chef, M. Keith Norton, a annoncé trois nouveaux partenariats visant à améliorer les efforts de la Commission pour promouvoir la connaissance des droits de la personne.

Partenariat pour sensibiliser le public

Le premier partenariat est établi avec [CCH Canadienne Limitée](#), une de les sociétés plus importantes et respectées parmi les fournisseurs canadiens d'information aux ressources humaines, aux professions juridiques et comptables. CCH publiera *La politique des droits de la personne en Ontario*, recueil des politiques et lignes directrices de la Commission en matière des droits de la personne. D'une valeur sûre pour les spécialistes des droits de la personne, des ressources humaines et autres, cette publication réunira plusieurs documents clés en un recueil actualisé.

« La réputation internationale de CCH dans la publication de produits d'information en fait un partenaire de choix pour les professionnels canadiens depuis plus de 50 ans. Nous sommes fiers que CCH soit notre partenaire dans la sensibilisation du public aux enjeux des droits de la personne et dans l'accroissement de nos efforts de distribution », a déclaré M. Norton.

Le président et directeur général de CCH, M. James de Gaspé Bonar, a déclaré : « Notre priorité est de permettre à nos clients d'accéder rapidement à l'information de premier ordre dont ils ont besoin. Nous sommes très fiers de travailler avec des produits de haute qualité comme *La politique des droits de la personne en Ontario* et d'être partenaire de la Commission des droits de la personne de l'Ontario pour ce projet. »

Les politiques et les lignes directrices seront toujours disponibles sans frais sur le site Web de la Commission.

Nouveautés

Décisions judiciaires

Passer en revue une liste partielle des décisions d'actualité faites par la [Commission d'enquête \(droits de la personne\)](#)

Déposer une plainte

Avez-vous une plainte en matière des droits de la personne? Regarder notre ligne de conduite là-dessus, intitulée "Que faire en cas d'atteinte aux droits de la personne: [Le guide des parties plaignantes](#)"

Des sites Web sur les droits de la personne recommandés par la Commission

- [La Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne](#)
(Anglais et Français)
- [International Journal of Transgenderism](#)
(Anglais seulement)
- [La Fondation canadienne des relations raciales](#)
(Anglais et Français)
- [Cours de l'Ontario](#)
(Anglais et Français)
- [Année Internationale des volontaires](#)
(Anglais et Français)

Partenariat pour collaborer avec la collectivité

Comme annoncé dans une version précédente de [Droits En Ligne](#), la Commission a établi un partenariat avec le [Council of Agencies Serving South Asians](#) (CASSA) lequel a mis au point un Guide des parties plaignantes en anglais, en français et en six langues sud-asiatiques : ourdou, bengali, hindi, tamil, panjabi et gujrati. Le CASSA, organisme communautaire sans but lucratif avec lequel la Commission travaille depuis plusieurs années est un organisme cadre qui offre des services communautaires aux Asiatiques du Sud. La brochure en langage clair précise les droits et responsabilités des Ontariens et les façons d'obtenir plus de renseignements auprès de la Commission des droits de la personne pour déposer une plainte. Cet effort conjoint étend la présence de la Commission à l'une des communautés minoritaires à la croissance la plus rapide du Sud de l'Ontario.

Partenariat pour lutter contre le racisme

La Commission a également établi un partenariat avec la [Fondation Canadienne des Relations Raciales](#) pour l'élaboration d'un vidéo et d'un guide d'étude sur le racisme. La vidéo permettra aux personnes en milieu scolaire, aux participants à des séminaires en milieu de travail, à des réunions de groupes confessionnels ou à des réunions syndicales d'étudier les préjugés et la façon dont ceux-ci les affectent et touchent les autres et la société entière. Le projet fait partie de la campagne de la FCRI « See people for who they really are. Unite against racism » qui avait été lancée en 1999 et dont les nombreux partenaires comptaient la Banque de Montréal, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et la Commission canadienne des droits de la personne.

La ville d'Ottawa tient compte des besoins des personnes atteintes de troubles visuels

En 1997 lors des élections municipales d'Ottawa, deux électeurs atteints de troubles visuels n'avaient pu déposer eux-mêmes leurs bulletins de vote secret parce que [la ville d'Ottawa](#) n'avait pas tenu compte de leurs besoins. Dans le cadre du règlement de la plainte qui avait été déposée, la ville d'Ottawa a examiné ses pratiques et s'est assurée que les besoins des personnes atteintes de troubles visuels seraient pris en compte pour le vote aux municipales de 2000.

Le règlement confirme le droit de tous les citoyens à voter de façon autonome comme le veut la loi en Ontario. Le commissaire en chef Norton a félicité la ville d'Ottawa pour les mesures prises. « [Le Code des droits de la personne](#) de l'Ontario exige qu'on tienne compte autant que possible des besoins des personnes handicapées de façon à respecter leur dignité », a-t-il expliqué.

Les plaignants étaient également heureux que la ville d'Ottawa ait reconnu son obligation de faire en sorte que les personnes atteintes de troubles visuels aient la possibilité de voter en secret et de façon autonome. « Grâce aux efforts conjoints de la Commission des droits de la personne et de la ville d'Ottawa, les obstacles structurels au processus électoral qui avaient empêché les personnes atteintes de troubles visuels de voter en secret et de façon autonome ont été relevés et corrigés. »

Politiques actualisées

Politiques en matière de tests de dépistage des drogues et de l'alcool

En décembre 2000, la Commission a rediffusé sa [Politique sur les tests de dépistage de la consommation de drogues et d'alcool](#) à la suite de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario dans l'affaire [Entrop v. Imperial Oil Ltd.](#)

L'affaire Entrop concernait une plainte relative aux droits de la personne qui traitait de l'introduction d'une politique en milieu de travail exigeant que les employés qui occupent des postes critiques pour la sécurité dévoilent tout problème passé ou actuel de toxicomanie. Dans ce cas, bien que le problème de toxicomanie ait daté de huit ans et qu'il n'y ait pas eu d'autre instance, l'employé a été immédiatement réaffecté à un autre poste. Il a déposé une plainte alléguant une discrimination pour cause de handicap.

Dans sa décision, la Cour a confirmé que l'accoutumance aux drogues et à l'alcool constituent des handicaps au sens du *Code des droits de la personne* de l'Ontario. La Cour a aussi pris des décisions importantes sur des questions apparentées : les tests préalables à l'emploi de dépistage de la consommation de drogues, les tests de dépistage de la consommation de l'alcool faits au hasard à l'aide de l'éthanolgraphe, la divulgation obligatoire des problèmes passés de toxicomanie et la réaffectation d'office à d'autres postes. Ces questions sont abordées dans la Politique révisée.

Politique en matière de mutilation génitale féminine (MGF)

La Commission a aussi actualisé sa [Politique sur la mutilation génitale féminine \(MGF\)](#) de 1996. La MGF est une forme de discrimination fondée sur le sexe, reliée à la répression et à la subjugation historique des femmes et des enfants de sexe féminin. Bien que cet aspect de la Politique demeure inchangé, une nouvelle section a été ajoutée pour refléter les récents développements en vertu de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille de l'Ontario qui fait obligation de rapporter tous les renseignements se rapportant à un enfant qui a besoin de protection. La politique révisée fait aussi référence aux modifications du Code criminel qui définissent la MGF comme un acte de voies de fait graves.

Le YMCA de Barrie doit offrir des services égaux aux femmes

La décision d'une commission d'enquête publiée en décembre dernier exige que le [YMCA de Barrie](#) construise, d'ici le 1er septembre 2001, des locaux pour femmes qui soient de même dimension et qui comprennent les mêmes installations que le vestiaire pour hommes détenant la carte de membre privilégié.

Mmes Ellen Anderson et Lucia O'Neill avaient déposé une plainte auprès de la Commission alléguant que les femmes pouvaient devenir membres en titre du YMCA de Barrie, mais qu'elles ne pouvaient pas acheter la carte de membre privilégié qui est offerte aux hommes.

« Les femmes ont droits aux mêmes programmes et aux mêmes services offerts dans ces programmes », a déclaré le commissaire en chef Norton. Il a ajouté que « ne pas offrir des services sur la base du sexe du demandeur constitue une violation du *Code des droits de la personne* de l'Ontario. »

Venez voir notre kiosque à la HRPAO

Kiosque 122, niveau corridor
Centre Sheraton
Les 21, 22 et 23 février (Toronto, Ontario)
**Conférence annuelle de la Human Resources Professionals
Association of Ontario**

Pour plus de renseignements, veuillez consulter :
http://conf.hrpao.org/virtual_expo/booth_home.asp?ex=71



Nous respectons votre temps en ligne et votre usage privé de l'Internet. Si vous préférez ne pas recevoir ce bulletin, indiquez-le-nous par un [message électronique](#) avec le mot "Unsubscribe" dans la ligne de sujet.

© Commission ontarienne des droits de la personne, 2001. Tous droits réservés.
Also available in [English](#)

Les renseignements de ce site sont fournis par la Commission ontarienne des droits de la personne à titre de service au public. Bien que nous nous efforcions de faire en sorte que l'information soit à jour et exacte, des erreurs surviennent parfois. S'il vous plaît vérifier l'information avant de s'en servir.

Commentaires et renseignements généraux : info@ohrc.on.ca,
Questions d'ordre techniques : webmaster@ohrc.on.ca
© [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002](#)

Dernières modifications : undefined